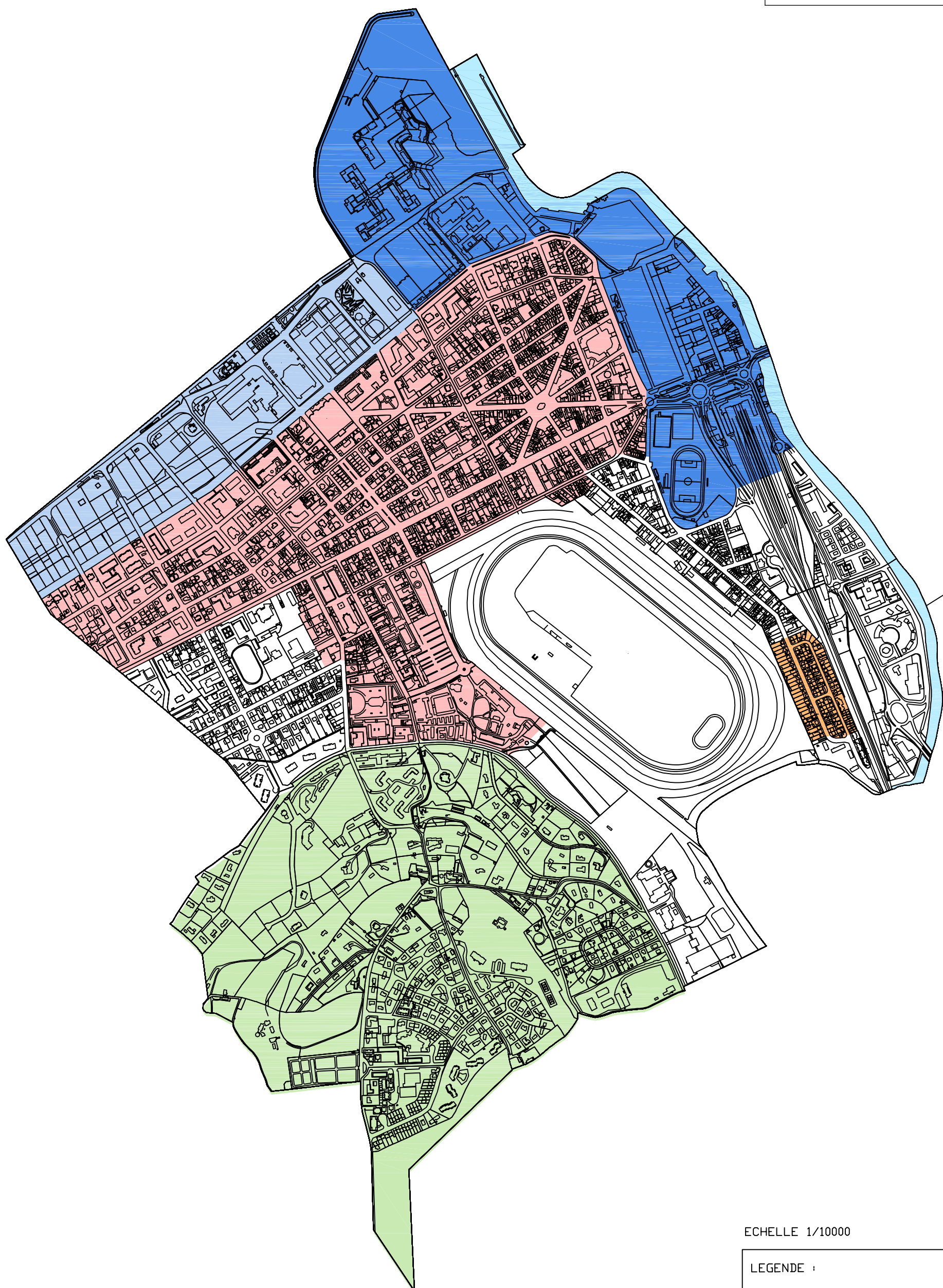




LES CINQ SECTEURS DE L'AVAP

ECHELLE 1/10000

LEGENDE :

-  Le secteur des Lais de mer
-  Le secteur Centre Villas
-  Le secteur des Bassins
-  Le secteur Pavillons Verdun
-  Le secteur du Coteau

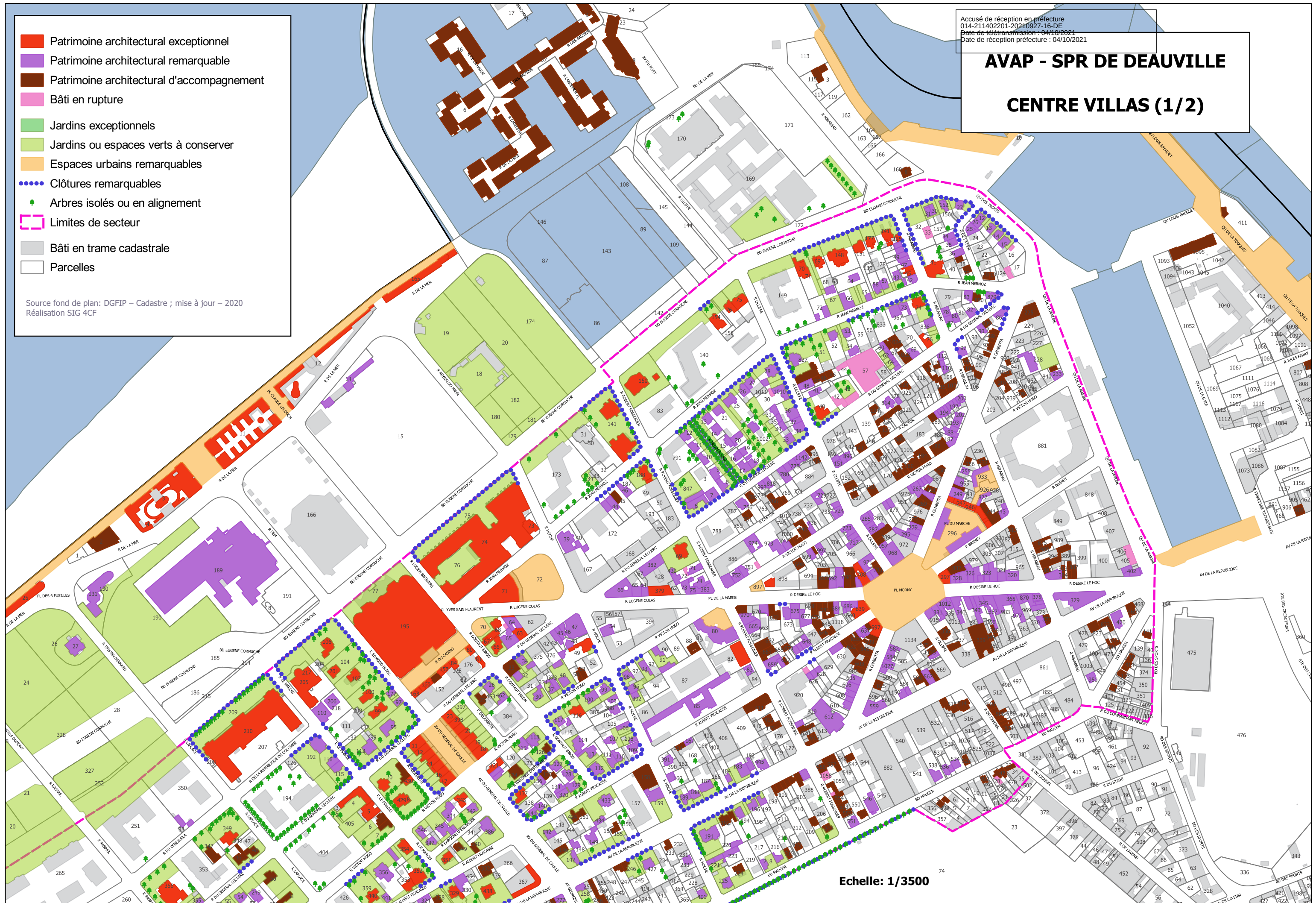
Accusé de réception en préfecture
014-211402201-20210927-16-DE
Date de télétransmission : 04/10/2021
Date de réception préfecture : 04/10/2021

AVAP - SPR DE DEAUVILLE

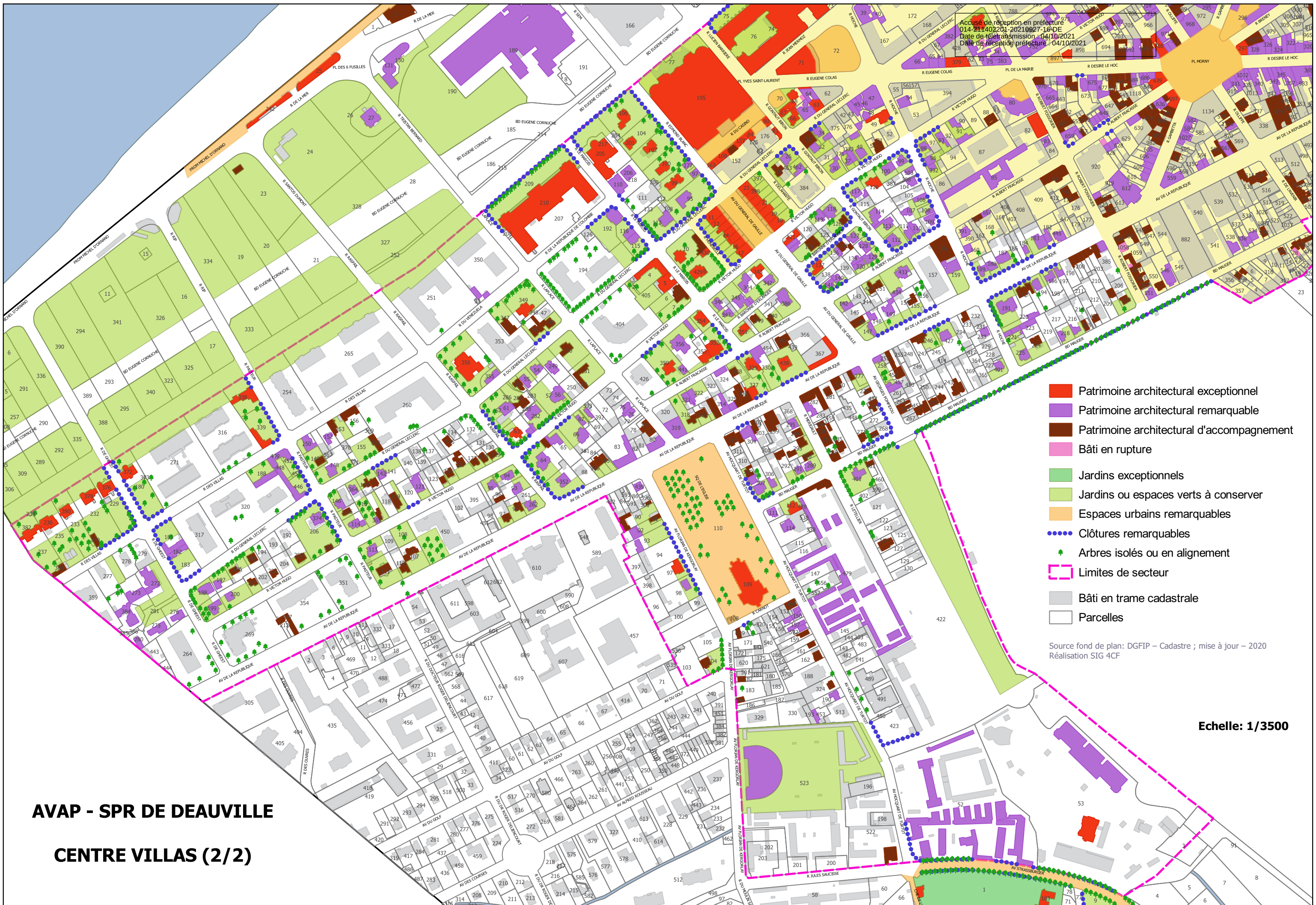
CENTRE VILLAS (1/2)

-  Patrimoine architectural exceptionnel
-  Patrimoine architectural remarquable
-  Patrimoine architectural d'accompagnement
-  Bâti en rupture
-  Jardins exceptionnels
-  Jardins ou espaces verts à conserver
-  Espaces urbains remarquables
-  Clôtures remarquables
-  Arbres isolés ou en alignement
-  Limites de secteur
-  Bâti en trame cadastrale
-  Parcelles

Source fond de plan: DGFIP – Cadastre ; mise à jour – 2020
Réalisation SIG 4CF



Echelle: 1/3500



Patrimoine architectural exceptionnel

Patrimoine architectural remarquable

Patrimoine architectural d'accompagnement

Bâti en rupture

Jardins exceptionnels

Jardins ou espaces verts à conserver

Espaces urbains remarquables

Clôtures remarquables

Arbres isolés ou en alignement

Limites de secteur

Secteur continu

Bâti en trame cadastrale

Parcelles

Source fond de plan: DGFIP – Cadastre ; mise à jour – 2020

Réalisation SIG 4CF

Accusé de réception en préfecture
014-211402201-20210927-16-DE
Date de télétransmission : 04/10/2021
Date de réception préfecture : 04/10/2021

AVAP - SPR DE DEAUVILLE

CENTRE VILLAS - SECTEUR CONTINU



Echelle: 1/3500

AVAP - SPR DE DEAUVILLE

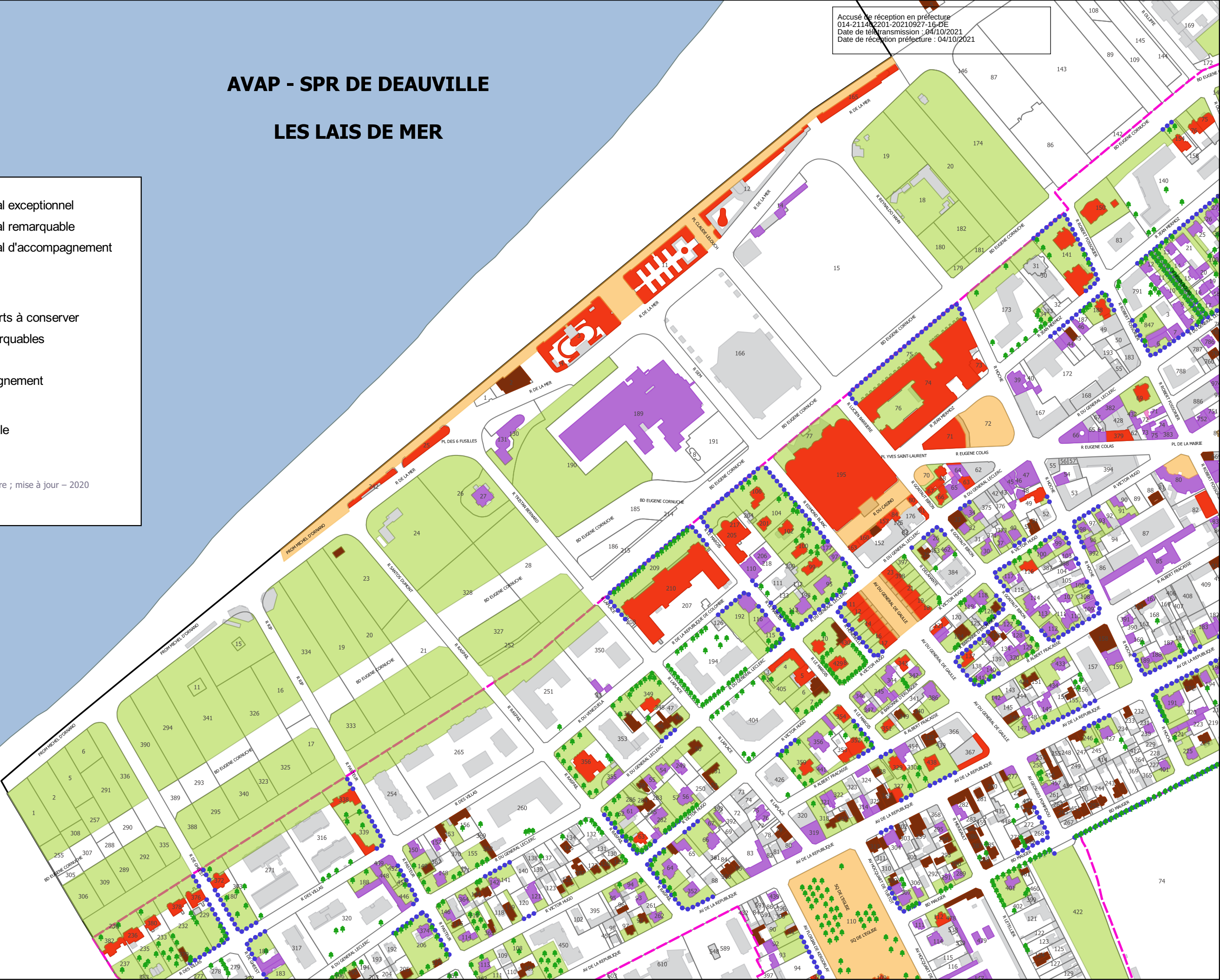
LES LAIS DE MER

Accusé de réception en préfecture
014-211402201-20210927-16-DE
Date de transmission : 04/10/2021
Date de réception préfecture : 04/10/2021

- Patrimoine architectural exceptionnel
- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural d'accompagnement
- Bâti en rupture
- Jardins exceptionnels
- Jardins ou espaces verts à conserver
- Espaces urbains remarquables
- Clôtures remarquables
- Arbres isolés ou en alignement
- Limites de secteur
- Bâti en trame cadastrale
- Parcelles

Source fond de plan: DGFIP – Cadastre ; mise à jour – 2020
Réalisation SIG 4CF

Echelle: 1/3500



AVAP - SPR DE DEAUVILLE

LES BASSINS (1/2)

Accusé de réception en préfecture
014-211402201-20210927-16-DE
Date de télétransmission : 04/10/2021
Date de réception préfecture : 04/10/2021

-  Patrimoine architectural exceptionnel
-  Patrimoine architectural remarquable
-  Patrimoine architectural d'accompagnement
-  Bâti en rupture
-  Jardins exceptionnels
-  Jardins ou espaces verts à conserver
-  Espaces urbains remarquables
-  Clôtures remarquables
-  Arbres isolés ou en alignement
-  Limites de secteur
-  Bâti en trame cadastrale
-  Parcelles

Source fond de plan: DGFIP – Cadastre ; mise à jour – 2020
Réalisation SIG 4CF

Echelle: 1/3500

Accusé de réception en préfecture
014-211402201-20210927-16-DE
Date de télétransmission : 04/10/2021
Date de réception préfecture : 04/10/2021

- Patrimoine architectural exceptionnel
- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural d'accompagnement
- Bâti en rupture
- Jardins exceptionnels
- Jardins ou espaces verts à conserver
- Espaces urbains remarquables
- Clôtures remarquables
- Arbres isolés ou en alignement
- Limites de secteur
- Bâti en trame cadastrale
- Parcelles

Source fond de plan: DGFIP – Cadastre ; mise à jour – 2020
Réalisation SIG 4CF

AVAP - SPR DE DEAUVILLE

LES BASSINS (2/2)

Echelle: 1/3500

AVAP - SPR DE DEAUVILLE

PAVILLONS VERDUN

- Patrimoine architectural exceptionnel
- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural d'accompagnement
- Bâti en rupture
- Jardins exceptionnels
- Jardins ou espaces verts à conserver
- Espaces urbains remarquables
- Clôtures remarquables
- Arbres isolés ou en alignement
- Limites de secteur
- Bâti en trame cadastrale
- Parcelles

Source fond de plan: DGFIP – Cadastre ; mise à jour – 2020
Réalisation SIG 4CF

Echelle: 1/1500

Accusé de réception en préfecture
014-211402201-20210927-16-DE
Date de télétransmission : 04/10/2021
Date de réception préfecture : 04/10/2021

AVAP - SPR DE DEAUVILLE
COTEAU (1/2)

Accusé de réception en préfecture
014-211402201-20210927-16-DE
Date de télétransmission : 04/10/2021
Date de réception en préfecture : 04/10/2021

Patrimoine architectural exceptionnel
Patrimoine architectural remarquable
Patrimoine architectural d'accompagnement
Bâti en rupture
Jardins exceptionnels
Jardins ou espaces verts à conserver
Espaces urbains remarquables
Clôtures remarquables
Arbres isolés ou en alignement
Limites de secteur
Bâti en trame cadastrale
Parcelles

Source fond de plan: DGFiP – Cadastre ; mise à jour – 2020
Réalisation SIG 4CF

Echelle: 1/3500

AVAP - SPR DE DEAUVILLE
COTEAU (1/2)

Accusé de réception en préfecture
014-211402201-20210927-16-DE
Date de télétransmission : 04/10/2021
Date de réception en préfecture : 04/10/2021

Patrimoine architectural exceptionnel

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural d'accompagnement
- Bâti en rupture
- Jardins exceptionnels
- Jardins ou espaces verts à conserver
- Espaces urbains remarquables
- Clôtures remarquables
- Arbres isolés ou en alignement
- Limites de secteur
- Bâti en trame cadastrale
- Parcelles

Source fond de plan: DGFIP – Cadastre ; mise à jour – 2020
Réalisation SIG 4CF

Echelle: 1/3500

**AVAP - SPR DE DEAUVILLE
COTEAU (1/2)**

Accusé de réception en préfecture
014-211402201-20210927-16-DE
Date de télétransmission : 04/10/2021
Date de réception préfecture : 04/10/2021

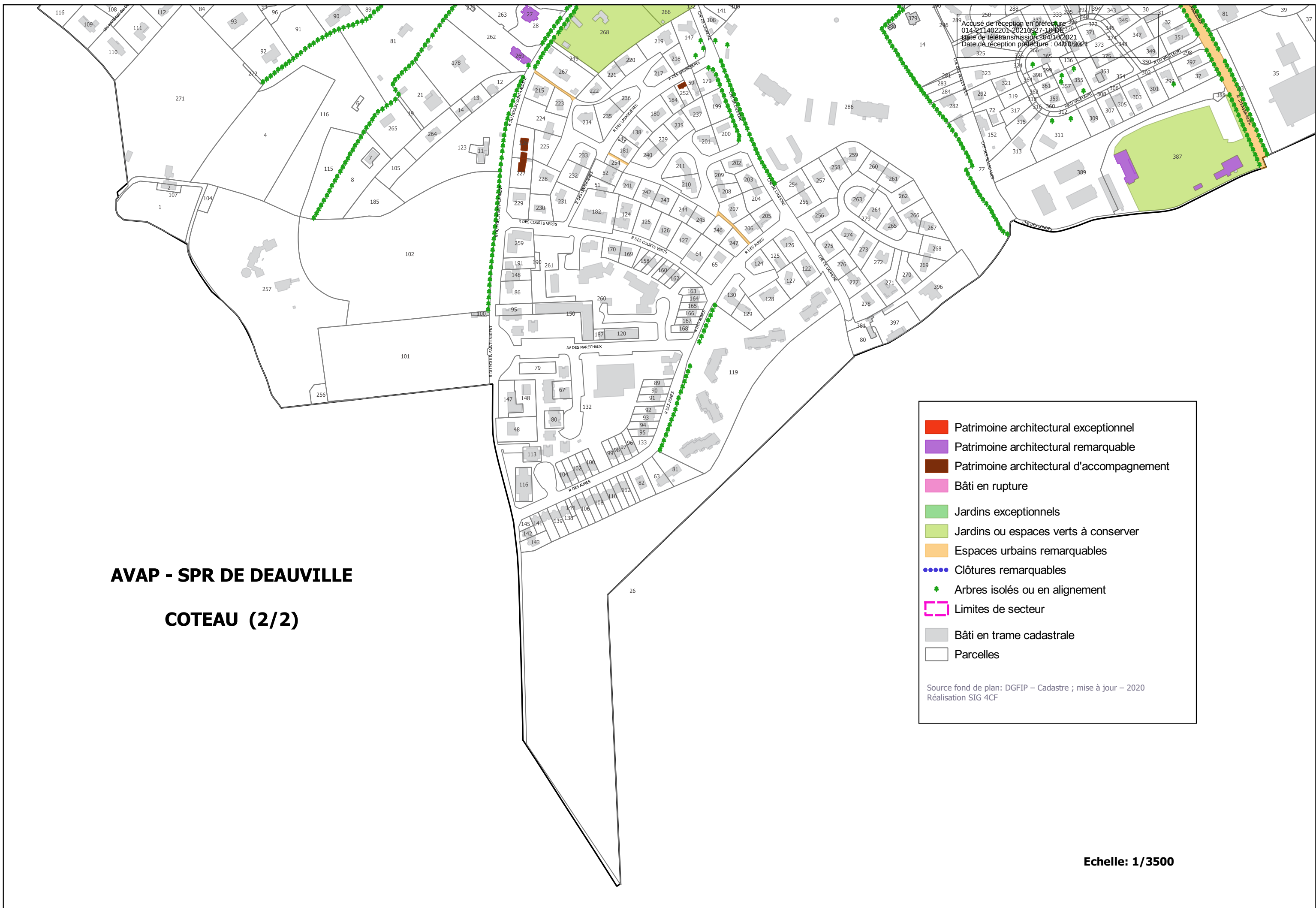
Patrimoine architectural exceptionnel

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural d'accompagnement
- Bâti en rupture
- Jardins exceptionnels
- Jardins ou espaces verts à conserver
- Espaces urbains remarquables
- Clôtures remarquables
- Arbres isolés ou en alignement
- Limites de secteur
- Bâti en trame cadastrale
- Parcelles

Source fond de plan: DGFIP – Cadastre ; mise à jour – 2020
Réalisation SIG 4CF

Echelle: 1/3500

Accusé de réception en préfecture
014-211402201-20210927-16-DE
Date de télétransmission : 04/10/2021
Date de réception préfecture : 04/10/2021



AVAP - SPR DE DEAUVILLE

COTEAU (2/2)

-  Patrimoine architectural exceptionnel
-  Patrimoine architectural remarquable
-  Patrimoine architectural d'accompagnement
-  Bâti en rupture
-  Jardins exceptionnels
-  Jardins ou espaces verts à conserver
-  Espaces urbains remarquables
-  Clôtures remarquables
-  Arbres isolés ou en alignement
-  Limites de secteur
-  Bâti en trame cadastrale
-  Parcelles

Source fond de plan: DGFIP – Cadastre ; mise à jour – 2020
Réalisation SIG 4CF

Echelle: 1/3500